

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des
États-Unis d'Amérique au Canada.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 27 décembre 1963

N° 218

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 203 du 20 décembre 1963, par laquelle vous proposez un accord sur les mesures propres à assurer le contrôle méthodique, efficace et sûr des aéronefs qui circulent dans l'espace aérien situé près de la frontière commune des États-Unis d'Amérique et du Canada.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement du Canada accepte la proposition contenue dans votre Note. Conformément à votre suggestion, votre Note et la présente réponse constitueront un accord entre nos deux Gouvernements, lequel portera ses effets à compter de la date de ma réponse.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

PAUL MARTIN

Son Excellence Monsieur W. Walton Butterworth,
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,
100, rue Wellington,
Ottawa.